



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 JUIN 2025

L'An Deux Mille Vingt-Cinq, le 18 juin 2025, à dix-neuf heures, les Membres du Conseil Municipal de la Commune de CRUVIERS-LASCOURS, se sont réunis dans le foyer de la Mairie, sur la convocation du 14 juin 2025 qui leur a été adressée par le MAIRE, conformément aux articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code des communes.

Étaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers municipaux suivants : Jean-Charles ALLEMAND, Marie-Jeanne ANDRE, Jean-Claude BUET, Jocelyne CEZAR, Éric CHAUDOREILLE, Patricia CANAL, Rémy COSTA, Fabien FIARD, Muriel MILLOT, Christine PONCET, Pierre SAUVAGE.

Absents excusés :

Karine DUBOIS donne pouvoir à Marie-Jeanne ANDRE
Michel TOULOUZE donne pouvoir à Rémy COSTA

Absents :

Cédric CONVERTINI ;

Secrétaire de séance : Jocelyne CEZAR

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal est approuvé et signé par les membres du Conseil.

1. Actualités

Quelques points d'actualité sont présentés au conseil. Ces points ne nécessitent pas de compte rendu.

2. Achat tracteur de la commune

Monsieur le Maire expose le besoin d'acheter un tracteur pour les besoins de la Commune.

Madame MAILLET HELLEGOUARCH Maryline fait une offre de vente de son tracteur d'occasion « Massey Ferguson » HD-858-QB pour la somme de 3000.00€.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, 12 voix pour, 1 abstention.

APPROUVE, DECIDE et AUTORISE le Maire à acheter ce tracteur d'occasion « MASSEY FERGUSON » HD-858-QB à Madame MAILLET-HELLEGOUARCH Maryline pour la somme de 3000€.

Ce montant sera imputé sur le compte 2182 « Matériel de transport ».

3. Association Ancr'Âge

Nous avons reçu cette association en début de conseil municipal, Lauréate du Concours Alès Audace - 12^{ème} édition. Ancr'âge sollicite les communes du territoire prêtes à devenir pionnières en matière environnementale et écologique en accueillant un concept innovant et d'exemplarité.

Il s'agit d'une équipe de designers et de créateurs de paysages nourriciers, qui implante des massifs méditerranéens, des jardins-forêts comestibles, des jardins aromatiques et médicinaux, et des haies diversifiées et multistrates.

Toutes leurs créations s'inspirent du concept de jardin-forêt comestible, un système résilient et régénérateur qui se propose comme une solution durable pour l'avenir.

C'est un modèle de production alimentaire originaire des pays tropicaux, adapté à nos climats tempérés. Il s'agit d'un jardin vivace, multistrate, dense et diversifié, au sein duquel nous trouvons des espèces fruitières, aromatiques, médicinales et fertilitaires.

Leur mission se situe également sur le tissage du lien social intergénérationnel. L'idée consiste à associer différents publics (pour exemple : scolaire, parents, habitants, aînés, commerçants ...) à ce travail d'élaboration et de plantation via des ateliers collectifs et des chantiers participatifs.

La protection de l'environnement, la santé humaine, le faire ensemble et l'autonomie alimentaire sont à l'honneur ! A ce jour, plusieurs communes s'engagent et œuvrent avec eux dans la transformation de nos paysages.

Le conseil municipal réfléchira d'ici septembre pour voir quelles suites à donner à ce projet pour la commune.

4. Embauche jeune pour l'été

Pour seconder Joël, et pour les congés d'été, nous avons embauché un jeune pour 2 mois à mi-temps. Il s'agit d'Alban BUCHON, qui est en contrat d'apprentissage dans une autre Mairie.

5. Fête de l'escargot

Un point est fait sur la prochaine fête, qui aura lieu le samedi 28 juin 2025.

6. Fête votive

Un point est fait sur la prochaine fête, qui aura lieu le weekend du 18 au 20 juillet 2025.

7. Fonds de concours divers

Notice explicative : Le projet consiste à changer un poteau à incendie défectueux.

- Les coûts :
 - Travaux : 4 250 € HT
- Financements :
 - Fond de concours : 2 125 euros
 - Commune de Cruviers-Lascours : 2 125 HT

VOTE A L'UNANIMITE

Notice explicative : Le projet consiste à faire une réfection de la toiture de l'ancienne poste.

- Les coûts

- Travaux : 12 927,36 € HT
- Financements :
 - Fond de concours : 6 463 euros
 - Commune de Cruviers-Lascours : 6 464,36 HT

VOTE A L'UNANIMITE

Notice explicative : Le projet consiste à faire une réfection d'une voirie en enrobé

- Les coûts
 - Travaux : 4 050 € HT
- Financements :
 - Fond de concours : 2 025 euros
 - Commune de Cruviers-Lascours : 2 025 HT

VOTE A L'UNANIMITE

8. Invitation chapitre confrérie Escargot du Roussillon

Nous avons été invités à Perpignan par la confrérie de l'Escargot du Roussillon, certains élus iront représenter la commune le samedi 5 juillet 2025.

9. Point finances

Ce point est reporté à la rentrée.

10. SMEG

Nous devons adopter les nouveaux statuts du SMEG, principalement lié à un changement de nom.

VOTE A L'UNANIMITE

11. Tarifs cantine

Vu l'arrêté préfectoral n°30-2021-10-13-00110 portant modification des compétences de la communauté d'agglomération Alès Agglomération et adoption de ses statuts,

Vu la délibération n° 2021-053-054-055-056 du 6 septembre 2021 approuvant, à compter du 1^{er} janvier 2022, la restitution des compétences « enseignement élémentaire et préélémentaire public » et « restauration scolaire »,

Considérant qu'il convient de déterminer les tarifs de la restauration scolaire et des accueils périscolaires à compter du 1^{er} septembre 2025,

Considérant que le Regroupement Pédagogique Intercommunal Brignon Cruviers-Lascours doit voter des tarifs identiques,

Considérant que le prix de fourniture et livraison des repas pour la restauration scolaire a augmenté le 1^{er} mars 2025,

Monsieur le Maire propose d'appliquer les tarifs suivants pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Brignon Cruviers-Lascours :

RESTAURATION SCOLAIRE BRIGNON ET CRUVIERS-LASCOURS

Repas	4,40 €
Repas enfant majoré (selon conditions fixées par le règlement intérieur)	8,80 €
Enfant ayant un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé) avec panier repas	1,80 €

ACCUEILS PÉRISCOLAIRES BRIGNON ET CRUVIERS-LASCOURS

Accueil du matin	1,80 €
Accueil du soir	1,80 €
Tarif majoré selon conditions fixées par le règlement intérieur (tarif unique et par accueil)	3,60 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- DÉCIDE d'appliquer ces tarifs de restauration scolaire et d'accueils périscolaires pour le Regroupement Pédagogique Intercommunal Brignon Cruviers-Lascours à compter du 1^{er} septembre 2025.

VOTE A L'UNANIMITE

12. Vidéo protection

Nous avons reçu le mercredi 30 avril, les services de la Gendarmerie, pour une présentation de la vidéo protection.

Le principe serait, comme dans certaines communes voisines, de mettre en place des caméras aux entrées & sorties du village, qui permettraient d'aider les gendarmes dans leurs enquêtes en visionnant les caméras ultérieurement, afin de pointer si tel ou tel véhicule aurait transiter par la commune.

L'étape suivante consiste à monter un dossier afin d'avoir un audit sur la commune, et les subventions possibles au projet.

A ce jour, il convient de délibérer afin de mettre en place cet audit.

VOTE A L'UNANIMITE

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant posée,
La séance est levée à 20h45.